

Numéro 2025/14

Dimanche 6 avril 2025

« MOI NON PLUS, JE NE TE CONDAMNE PAS. VA, ET DÉSORMAIS NE PÈCHE PLUS. »

5ème dimanche de Carême. Première lecture : du livre du prophète Isaïe (Is 43, 16-21). Psaume (Ps 125 (126), 1-2ab, 2cd-3, 4-5, 6). Deuxième lecture: de la lettre de saint Paul apôtre aux Philippiens (Ph 3, 8-14). Évangile selon saint Jean (Jn 8, 1-11).

Ce passage d'évangile est un puissant message de miséricorde, de pardon et de rédemption. En ce temps de conversion qu'est le carême, l'Église nous invite à contempler cette scène de l'évangile où des experts en interprétation de la loi demandent à Jésus ce qu'il convient de faire avec une femme prise en flagrant délit d'adultère (Péché que la loi de Moïse punissait d'une peine de lapidation).



Ils piègent Jésus qui doit opter, soit pour la justice et dicter une sentence de mort, soit pour la transgression de la loi. La vie de cette femme dépend de sa décision, Jésus joue aussi la sienne, car il risque d'être accusé d'inciter à la transgression de ce qui est prescrit en ôtant de l'importance, aux yeux de tout le peuple, aux préceptes de la loi divine. La phrase « Moi non plus, je ne te condamne pas » souligne la nature miséricordieuse de Jésus. Dans une société où la loi était rigide

et punitive, Jésus apporte une perspective radicale : il ne renvoie pas la femme à son péché, mais lui offre une seconde chance. Ce geste est un appel à la dignité humaine et à la valeur inhérente de chaque individu, indépendamment de ses erreurs passées.

L'instruction « Va, et désormais ne pèche plus » ne signifie pas seulement un pardon, mais également un appel à un changement de vie. Jésus ne minimise pas le péché, mais il offre une voie de rédemption. Cela nous rappelle que le pardon divin n'est pas un blanc-seing pour continuer à pécher, mais un appel à la transformation et à l'engagement vers une vie meilleure. Dans notre monde moderne, ce passage d'Évangile trouve une résonance particulière. Nous vivons dans une société où le jugement et la condamnation peuvent souvent prévaloir dans les interactions humaines. Les réseaux sociaux, par exemple, sont souvent le théâtre de lynchages publics, où les erreurs d'autrui sont exposées et condamnées sans pitié. Jésus nous invite à faire comme lui : au lieu de juger ou de condamner celles et ceux qui errent, nous sommes appelés à faire preuve de compassion et à chercher à comprendre les circonstances qui les ont conduits à leurs choix. La miséricorde n'est pas synonyme de permissivité, mais plutôt une invitation à accompagner les autres sur le chemin de la rédemption. Jésus nous invite également à réfléchir sur notre propre vie. Avant de condamner autrui, il est essentiel de se rappeler que chacun de nous porte ses propres luttes. Enfin, l'appel de Jésus à ne plus pécher peut être vu comme un encouragement à l'engagement personnel pour la justice sociale et la réconciliation.

En tant que communauté réunie autour du Christ, nous sommes appelés à créer des espaces où le pardon et le changement sont possibles, où les personnes peuvent se relever après avoir trébuché. Profitons de ce temps de carême pour répondre à l'appel du Christ : soyons des agents de miséricorde et de transformation dans notre monde, en cultivant un esprit de compassion et d'empathie envers celles et ceux qui errent. *Claudio.*

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS.

- **BASSÉE** : Dimanche 6 avril, à 9h30, MESSE.
- **CENTRE** : Dimanche 6 avril, à 11h00, ADAL.



INFORMATIONS PAROISSIALES

Unité Pastorale Sainte Marie Madeleine de Jumet : Horaire de la Semaine Sainte et Pâques 2025



Samedi 12 Avril 2025 à 17h30 : Rameaux à
Lodelinsart Ouest
La Bassée
Hubes



Dimanche 13 Avril 2025 : Dimanche des Rameaux : Messe dans tous les clochers aux heures habituelles du week-end ; **sauf à 11h00 à Heigne (La communauté d'Heigne, rejoint celle de Roux à Roux)**



Mardi 15 Avril 2025 à 18h00 : Messe Chrismale à Bonne Espérance, rue Grégoire Jurion, 22, 7120 Vellereille-les-Brayeux.

Jeudi 17 Avril 2025 : Jeudi Saint : Messe à 18h00 à Dampremy

Vendredi 19 Avril 2025 : Vendredi Saint :

- **Chemin de croix à 15h00** à Dampremy, à la Docherie, à Gohyssart, et à Roux.
- **Célébration de la passion** à 18h00 à la Docherie



Samedi 19 Avril 2025 : Samedi Saint, Vigile Pascale à 20h30 à Gohyssart.

Dimanche 20 Avril 2025 : Résurrection du Seigneur : Messe dans tous les clochers aux heures habituelles du week-end ; **sauf à la Bassée et à Roux (La communauté de la Bassée, rejoint celle de la Docherie à la Docherie, celle de Roux rejoint celle de Heigne à Heigne)**

